

STUDÉLITES

1, rue Lesage - B.P. 428
26004 Valence Cedex
Tél. : 04 75 40 80 25
Fax : 04 75 81 11 68
info@studelites.com
www.studelites.com



Cadre réservé aux Studélites

Attribution d'appartement
Résidence : _____
N° : _____
Date d'effet : _____
Date RDV signature : _____

DEMANDE DE RÉSERVATION

(à retourner complétée aux Studélites)

1. **NOM :** _____ **PRÉNOM :** _____
Nationalité : _____ Date et lieu de naissance : _____
Situation familiale : _____ Attente de résultats : OUI NON
Études suivies : _____ Établissement fréquenté : _____
Adresse des parents : _____
Tél. portable : _____ Tél. des parents : _____
E-mail : _____

Comment avez-vous connu les Studélites : _____

Nouveau réservataire Mutation au sein de la résidence Changement de résidence Studélites
Date de préavis : _____ Date de préavis : _____
Résidence : _____

2. RÉSIDENCE SOUHAITÉE :

Ville : _____ Résidence : _____
Type d'appartement souhaité : T1 (1 pièce) T2 (2 pièces) Duplex
Date d'entrée souhaitée : Entre le 01/02/10 et le 30/06/10, préciser : _____ Rentrée 2010
Durée de location souhaitée : _____

3. LE GARANT :

NOM : _____ PRÉNOM : _____
Lien de parenté avec le locataire : _____
Situation familiale : Célibataire Marié(e) Séparé(e) Veuf(ve) Concubin(e) Divorcé(e)
Nombre d'enfants et âge : _____
Adresse : _____
Tél. portable : _____ Tél. domicile : _____ Tél. bureau : _____
Profession M. : _____ Revenu mensuel net : _____ €/mois
Profession M^{me} : _____ Revenu mensuel net : _____ €/mois

4. L'ACOMPTE (chèque de 230,00 € à joindre à la réservation) :

Nom de l'établissement bancaire : _____ N° du chèque : _____

Fait à _____ le _____ Signature du réservataire :

CONDITIONS DE RÉSERVATION

1) Enregistrement de la Réservation

Vous devez compléter cette demande de réservation et la retourner aux Studélites accompagnée d'un chèque de 230,00 €, libellé à l'ordre de BNPPi Résidentiel RS BSA. Ce chèque ne sera encaissé qu'après la signature du contrat de location. Il viendra en déduction du dépôt de garantie et des autres frais.

2) Validation de la Réservation

Au fur et à mesure de nos disponibilités, nous vous contacterons afin de vous proposer un appartement. Les attributions des appartements s'effectuent dans l'ordre de réception des demandes. Nous déterminerons ensemble l'appartement vous convenant le mieux et nous prendrons rendez-vous pour la signature du contrat de location.

Précision très importante – Rentrée 2010

Le contrat de location pourra être signé sous la condition suspensive d'échec au baccalauréat, à un examen ou à une admission dans un établissement d'enseignement supérieur. Dans ce cas, il est impératif de nous informer de votre annulation par mail (info@studelites.com), par courrier ou par fax avant le samedi 10 juillet 2010 à 12 h. Toute annulation intervenant entre le 10 juillet 2010 après 12 h et le 11 juillet 2010 entraînera une retenue de 230,00 €. À partir du 12 juillet 2010, le contrat de location deviendra ferme et définitif. Le remboursement de la somme versée interviendra dans les 30 jours suivant la date d'annulation sur présentation du justificatif d'échec au baccalauréat, à un examen ou à une admission dans un établissement d'enseignement supérieur. Les annulations sans présentation d'un justificatif feront l'objet de 230,00 € de frais, à titre d'indemnité d'immobilisation.